

**ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE**

WT/MIN(03)/ST/126
13 septembre 2003

(03-4896)

améliorer notre balance commerciale et créer des emplois avec pour but ultime de réduire la pauvreté par cette redistribution des revenus en milieu rural.

La Déclaration ministérielle de Doha a entériné le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés en tant que modèle viable pour le développement du commerce des PMA. Le Burundi se trouve dans la phase qui suit la réalisation de l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) et demande l'utilisation du Guichet II du Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré, afin de réaliser un projet prioritaire et d'importance primordiale pour le succès du Cadre intégré, j'ai nommé ici "le Projet Huiles essentielles" en cours de réalisation au Burundi.
